

CONSEIL D'ÉTAT Avec l'annonce de Guy Parmelin de ne pas briguer la succession de Jean-Claude Mermoud, le parti agrarien semble renoncer à son siège.

Guy Parmelin renonce, l'UDC se tâte

RODOLPHE HAENER
rhaener@lacote.ch

Vendredi, Guy Parmelin, conseiller national, confirmait devant la presse qu'il ne briguerait pas la succession de feu Jean-Claude Mermoud au Conseil d'Etat vaudois lors de l'élection complémentaire du 27 novembre. Une décision que l'intéressé affirme avoir été difficile à prendre, mais qu'il dit supporter, notamment en cas de défaite: «C'est un risque et il faut assumer ses choix. Il est probable que certains membres de l'UDC n'approuveront pas mon choix.»

Le retrait de la course à l'Exécutif cantonal de la «star» de l'UDC pourrait ainsi poser beaucoup de problèmes au parti agrarien pour conserver son siège, même si Guy Parmelin affirme que son «parti peut compter sur une nouvelle génération de personnalités politiques...» Ainsi, l'UDC Vaud attend les candidatures de ses membres jusqu'au 3 octobre, avant de désigner son candidat lors de primaires qui auront lieu le 6 octobre à Bussigny.



Guy Parmelin, conseiller national de Bursins, renonce à se présenter au Conseil d'Etat vaudois. Il garde le cap sur Berne. ALEXIS VOELIN

Pierre-Yves Rapaz candidat

Si des noms «inattendus» peuvent ainsi sortir, on compte surtout sur le député de Bex Pierre-Yves Rapaz qui, aussitôt l'annonce du retrait de Guy Parmelin faite, a annoncé sa candidature. Mais aussi sur la députée veveysanne Fabienne Despot. Deux figures moins «connues» que Guy Parmelin, qui devront lutter contre un adversaire de taille en la présence de Daniel Rossellat (qui doit annoncer sa candidature aujourd'hui), soutenu par la gauche et le centre-gauche. Un Daniel Rossellat dont Guy Parmelin affirme: «il est élu

comme indépendant, il va bien falloir qu'il adopte une couleur politique pour continuer à avancer. Et là, pas sûr que le centre-droit voie sa candidature d'un bon œil.» Et l'UDC de Bursins d'ajouter que Daniel Rossellat est certes populaire à Nyon, mais que sa popularité au niveau cantonal reste à prouver.

Pari trop risqué

L'UDC n'a-t-elle donc pas peur de la déferlante Daniel Rossellat pour renoncer ainsi à son candidat fer de lance, ou s'agit-il d'un calcul plus réfléchi? C'est que, Guy Parmelin et

l'UDC vaudoise savent que le vrai risque n'est pas tant dans le fait de perdre le siège durant l'élection complémentaire du 27 novembre que celui de ne pas être reconduit au printemps 2012 lors de l'élection générale du gouvernement vaudois. «C'est un calendrier difficile, admet Dylan Karlen, vice-président de l'UDC Vaud. A quelques mois de renouveler le Conseil d'Etat dans son intégralité, rien ne nous assure que nous conserverions notre siège.» En d'autres termes, Guy Parmelin ne prendra pas le risque de tout perdre: pour se présenter en novembre

à l'Exécutif cantonal, il doit renoncer à sa course au Conseil des Etats. Et «si l'Exécutif vaudois devait virer à gauche au printemps, on aura tout perdu, poursuit Dylan Karlen. Si nous perdons en novembre, nous nous relançons aussitôt dans la campagne pour 2012.» Prémotatoire?

Destin fédéral?

Et puis, Guy Parmelin se dit bien à Berne, où il affirme pouvoir travailler à distance pour son canton. Mais aussi pour son district: «quand je travaille à Berne, je pense toujours à relayer

les intérêts de La Côte.» Et le conseiller national de rappeler le lobbying effectué avec succès auprès de l'Office fédéral des routes à Berne en juin dernier, dans le dossier de l'élargissement du pont autoroutier à Gland.

Pour son ami et député de Luins Jean-Marc Sordet, la décision de Guy Parmelin est tout à fait compréhensible. «C'est souvent à Berne que se prennent les grandes décisions, et il le sait. Et puis, Guy Parmelin a encore des opportunités pour le Conseil fédéral. Tout peut arriver avec le jeu des chaises musicales.»

CE QU'ILS PENSENT DE LA CANDIDATURE AU CONSEIL D'ÉTAT DE DANIEL ROSSELLAT



DANY CHAVEZ

«Il devrait passer»

«S'il se présente, Daniel Rossellat devrait passer. Même si ça ne fait que trois ans qu'il est syndic. Je préfère lui qu'un candidat UDC. Mais il lui faut bien sûr enlever quelques casquettes, il ne pourra pas tout faire. En tout cas, je suis derrière lui.»



THIERRY BURNIER

«Une bonne chose»

«Je pense que si Daniel Rossellat arrive à transmettre au Canton sa vision de manager, ça peut être une bonne chose. Ceux qui viennent du privé sont souvent plus pragmatiques. Et puis, il a l'habitude de manager les hommes, de prendre des décisions. Donc oui, ce serait une bonne chose.»



RÉGINE AIDARA

«Quelque chose de neuf»

«Je trouve très bien qu'il se présente, c'est comme on dit un bon type, bien orienté. Il a une expérience moins commune que les autres politiciens, il apportera donc quelque chose de neuf.»



FRÉDÉRIC EVARD

«C'est dommage pour Nyon»

«C'est dommage qu'il ne reste pas plus longtemps à Nyon. Il donnait jusque-là l'impression d'être quelqu'un de pas spécialement attiré par le pouvoir. Là, ça fait un peu tremplin. C'est un peu court au niveau local. Surtout qu'il a montré qu'il pouvait faire de bonnes choses. C'est dommage pour Nyon.»



MICHEL RAPP

«C'est très bien pour notre région»

«Daniel Rossellat a largement les compétences! Il n'y a aucun problème à ce niveau. Il gère bien ses dossiers et est respecté par les collaborateurs et la population. C'est juste maintenant un choix à faire pour lui. Et puis surtout, c'est très bien pour notre région. Mais on va perdre un bon syndic.»

PHOTOS RODOLPHE HAENER

L'la pte re un an ch a s